**GO INNOVATION NAUTISME**

**RÉGLEMENT**

# Préambule

*Les possibilités de financement, d’expérimentation et de support à l’innovation sont nombreuses en Pays de la Loire, mais quels leviers sont réellement envisageables pour mon propre projet d’innovation ?*

La majorité des porteurs de projets d’innovation se voient confronté à cette question, et c’est pour apporter une réponse de manière rapide et concrète qu’a été mis en place le dispositif GO INNOVATION NAUTISME.

Il propose aux porteurs de projets - après soumission d’une brève présentation du projet – de bénéficier :

* d’un échange de 20 minutes avec les principaux donneurs d’ordre de l’innovation (opérateur de financement, territoires d’expérimentation, experts de l’innovation) réuni pour l’occasion en un *comité d’orientation*.
* d’une orientation sur les options réalistes au regard du besoin de l’entreprise
* d’un support pour les démarches ultérieures

En revanche, ce dispositif n’apportera pas :

🗶 un financement immédiat. Mais vous saurez si votre projet peut raisonnablement prétendre à

 une aide financière auprès de l’un des opérateurs de financement participant.

🗶 un diplôme de lauréat ou une photo souvenir. Mais si vous êtes en recherche de visibilité pour

 votre projet, le Concours d’innovation nautisme Pays de la Loire existe pour cela.

# Cible du dispositif

Ce dispositif s’adresse aux innovations portées par les entreprises et entrepreneurs implantés juridiquement (ou désirant s’implanter juridiquement) en Pays de la Loire.

Ces innovations doivent viser le développement de nouveaux produits, de nouveaux services, ou de nouveaux process.

Les projets soumis devront viser le marché du nautisme, pouvant se définir comme la navigation de loisir ou de compétition, sur des bateaux de plaisance, ou des supports légers véliques ou à rame.

Sont concernés (de manière non-exhaustif) les supports nautiques eux-mêmes, leur équipement, l’infrastructure de pratique, ou encore les services liés à la pratique.

Peuvent être soumis des projets d’innovation de tous niveaux de maturité, allant du concept au projet de R&D.

# Fonctionnement du dispositif

Le dispositif comprend 3 étapes

## Soumission d’un dossier de présentation

Cette étape correspond à la communication d’éléments permettant de comprendre et analyser les enjeux du projet ainsi que la situation globale du porteur.

Cette étape est importante car ces informations permettront aux opérateurs de financement / d’expérimentation d’orienter au mieux le porteur de projet.

Afin de simplifier la démarche pour les porteurs de projet, la trame de dossier à retourner est visible en annexe, son format compact de 4 pages a pour but d’être de permettre sa complétude en moins d’une heure.

Le dossier est à transmettre à laurent.seigner@paysdelaloire.cci.fr avant le 22/04/2024.

## Échange avec les opérateurs de financement / expérimentation

Cette phase prend la forme d’un échange direct avec les opérateurs de financement / expérimentation, réuni pour l’occasion en un ‘‘comité d’orientation’’.

Cet échange de 20 minutes (présentiel ou visio, à définir) permettra aux opérateurs d’échanger avec le porteur sur son projet et de demander un éclairage potentiel sur certains points permettant de mieux prendre en charge la demande du porteur.

Cet échange sera réalisé le 26/04/2024, les horaires seront communiqués ultérieurement.

## Orientation vers le dispositif le plus adapté

Cas d’une demande liée au financement de l’innovation :

Quelques jours après l’échange, le porteur de projet se verra orienté vers la solution de financement la plus adaptée à son besoin parmi les opérateurs participants (si une option existe au regard de la situation spécifique du projet / du porteur).

Cas d’une demande liée à l’expérimentation :

Quelques jours après l’échange, le porteur de projet se verra orienté vers l’organisme (collectivité, port, institution) le plus à même de solutionner la demande d’expérimentation du porteur de projet.

# Partenaires de l’opération

Cet AMI est organisé par NautiHub, programme de développement de la filière nautique Pays de la Loire, porté juridiquement par la CCI Nantes St-Nazaire pour le compte du réseau régional des CCI.

Il peut compter sur la participation de :

* Opérateurs de financement : Région Pays de la Loire, Bpifrance, ADEME, CCI,
* Collectivités : Cap atlantique, Les Sables d’Olonne agglomération, Nantes métropole, St-Nazaire agglomération
* Réseaux de développement économique : EMC2, Pôle Mer Bretagne Atlantique

Des représentants de ces différentes structures composeront le comité d’orientation

# Confidentialité

Les éléments communiqués par l’entreprises seront accessibles à l’ensemble des acteurs cités dans la partie *3. Partenaires de l’opération*.

L’ensemble de ces acteurs se sont engagés à garder la confidentialité sur les informations transmises et ne pas les communiquer en dehors de ce cadre.

Néanmoins, en cas de demande express, un porteur de projet à possibilité de restreindre l’accès aux informations de son projet.

# Ajournement ou annulation

Dans certains cas extrêmes, le format du présent dispositif pourra être adapté :

Si le dispositif reçoit plus de demandes qu’envisagé, l’organisation se réserve le droit de :

* décaler l’échange de certains demandeurs lors d’une nouvelle session, ou
* sélectionner les projets qui participeront à l’échange, sur un critère de maturité

Si le dispositif reçoit un nombre insuffisant de demandes, l’organisation se réserve le droit d’annuler l’échange collectif devant les partenaires pour le substituer par un échange bilatéral avec le (ou les) opérateur les plus concernés.

En aucun cas la responsabilité juridique de l’organisation ne saura être mise en cause en cas d’adaptation du dispositif.

Annexe : dossier de présentation du projet et de son porteur

(4 page maximum, de sa bonne complétude dépend la bonne prise en charge de la demande)

Présentation juridique du porteur de projet

Nom de l’entreprise / entrepreneur :

Prénom Nom, mail, téléphone du contact privilégié :

SIRET :

année de création :

effectif :

L’entreprise est-elle détenue à plus de 25 % par une autre entreprise ?

Activité actuelle du porteur de projet

Données financières

Fonds propres de l’entreprise *ligne DL de la dernière laisse fiscale, ou capital + compte d’associé bloqué*

Historique des aides directes à l’innovation déjà perçue

Problématique adressée et solution apportée

Problématique nautique visée par le projet d’innovation *peut être d’usage, de performance, écologique, etc*

Synthèse de la solution et gain apporté *description votre solution et du gain (chiffré si pertinent) qu’elle apporte*

Innovation proposée

Approche existante *solutions existantes pour adresser la même problématique*

Description de l’innovation *produit ou service, aspects différenciants, avantage concurrentiel par rapport à l’existant*

Marché et perspectives commerciales

Marché cible *B2B ? B2C ? Segments visés ? Données chiffrées sur le marché si existantes*

Business model : *achat ? location ? coût de vente envisagé / envisageable ?*

Perspectives commerciales : *perspectives de vente, perspectives de CA à moyen et long terme*

Maturité actuelle du projet

Maturité des développements *briques techniques déjà en place ? présence d’un prototype ?*

Maturité commerciale *témoignages d’intérêts de prospects ? études de marché ? ventes déjà réalisées ?* *calendrier de commercialisation*

Soutien souhaité dans le cadre de cet AMI – cas d’un besoin financier

Montant d’aide souhaité *avec répartition par grand poste : RH interne, sous-traitance, achat équipement*

Travaux couverts par ce financement

Livrable à l’issu de ces travaux

Soutien souhaité dans le cadre de cet AMI – cas d’un besoin d’expérimentation

Description du besoin *foncier, réglementaire, territoire privilégié, etc*